

Actualités :

Canicule / sécheresse :
[possibilité pour les assureurs de verser jusqu'à 80 % d'acompte](#)

[Plan CASI \(Climat Adaptation Sécheresse Incendies\)](#)

Plan d'urgence engrais
[Mise en place d'un guichet exceptionnel d'aide à l'achat d'engrais azotés](#)

10 août : [Femmes en agriculture : faciliter l'installation des cheffes d'exploitation](#)

19 août : [Promulgation de la loi d'urgence agricole](#)

Appels à projet

Publications :

[Agreste Essentiel n°30 - Filière chanvre textile et industriel](#)

[Agreste Essentiel n°31 - Filière Cidricole](#)

[Agreste Essentiel n°32 - Valorisation RICA 2024](#)

[Agreste Les Dossiers n°4 – Évolution des aides de la Politique Agricole Commune versées aux exploitations agricoles en Normandie \(2022-2024\)](#)

[Agreste Essentiel n°33 - Filière viande bovine](#)

Prix et cotations

évolution d'un mois sur l'autre

Viande bovine



Viande porcine



Céréales à paille



Au sommaire en juillet/août

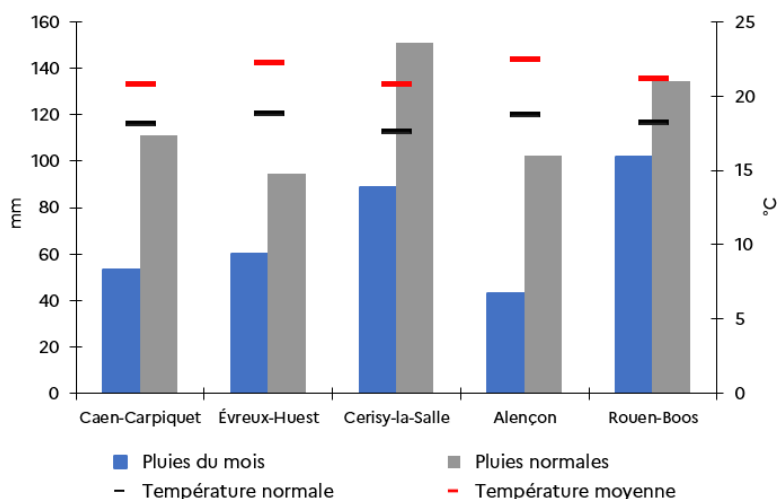
Lait	repli de la production
Viande bovine	poursuite de la baisse des cours
Viande porcine	forte hausse
Grandes cultures	en souffrance
Cours du blé	en hausse
Export	demande modérée
Fourrages	inquiétude des éleveurs
Focus du mois	Le recul des exploitations biologiques s'accroît depuis 2022

La météo

L'été 2026 est marqué par une chaleur et une sécheresse d'ampleur exceptionnelle. Il ne pleut quasiment pas en juillet : 1,8 millimètre seulement sur Alençon dans le mois. Seuls quelques territoires dans l'Orne et la Manche bénéficient d'une situation un peu moins défavorable à l'instar de Cerisy-la-Salle avec 34 millimètres. En août, la pluie n'arrive qu'en deuxième quinzaine, au gré des orages. En juillet comme en août, le thermomètre est très largement monté au-dessus des normales de saison. A minima, les températures les dépassent de 2,4°C comme à Caen en août. La température moyenne en juillet à Alençon dépasse la normale de 4°C, avec 22,7°C.

Dans ces conditions, les prairies et les cultures en place sont en souffrance.

Pluviométrie et températures moyennes en juillet/août

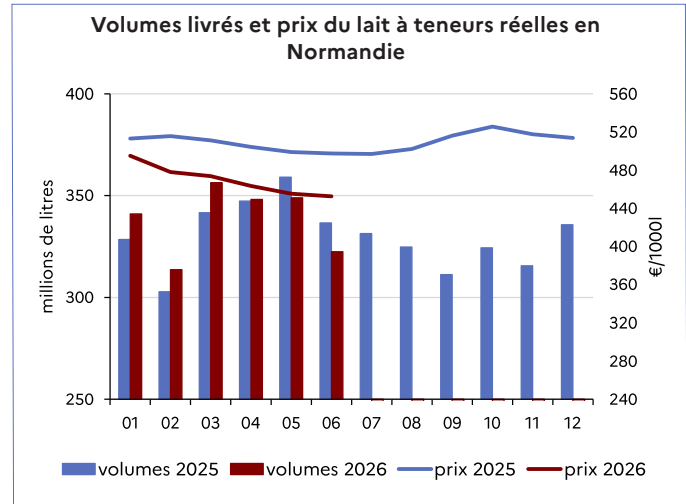


Source : Météo-France

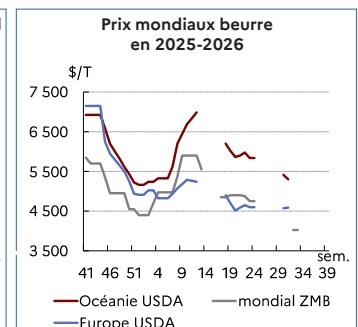
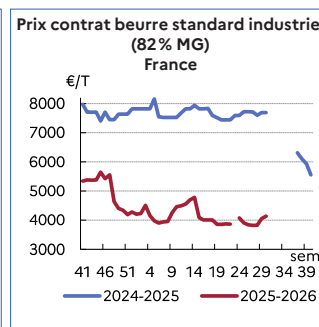
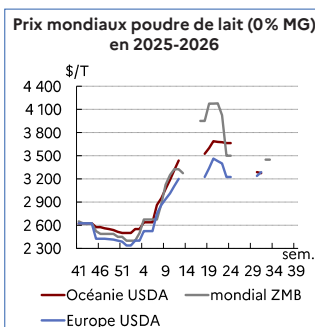
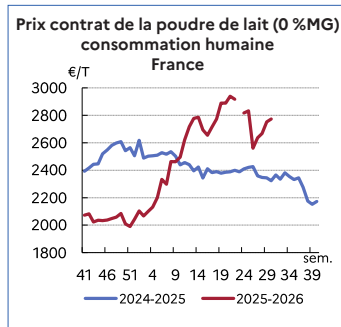
Lait : repli de la production

Avec 322 millions de litres, la collecte normande de juin se replie en lien notamment avec les fortes chaleurs (-4,2% sur un an et -7,6% sur un mois). Les volumes diminuent dans tous les départements par rapport à juin 2025, y compris dans la Manche (-3,6%). Les prix standards affichent une légère reprise depuis mai (+1,8%) mais toujours en net retrait sur un an (-9,7%). Les prix à teneurs réelles ne suivent pas cette tendance, pénalisés par une qualité du lait en baisse.

Outre la diminution du volume de production, les canicules engendrent notamment une surmortalité des animaux ainsi que des problèmes d'avortements et de fertilité.



Source : FranceAgriMer - Agreste - EMLestim



Nombreuses données non communiquées et/ou estimées
Sources : FranceAgriMer - USDA

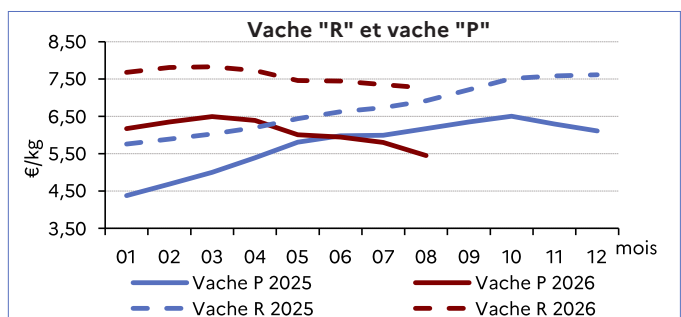
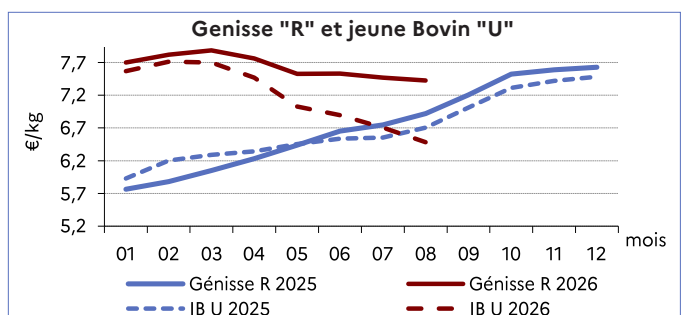
Viande bovine : poursuite de la baisse des cours

La consommation estivale semble limitée sous l'effet des fortes chaleurs peu propices à la consommation de viande et du budget des ménages qui favorisent les viandes moins chères. Les cours des différentes catégories poursuivent leur baisse cet été. Celui des vaches laitières perd 50 centimes en deux mois. À 5,45 €/kg en août, il est désormais inférieur de 12 % à celui d'août 2025. Avec des abattages en recul, la baisse du cours des vaches à viande est moins marquée. Il perd 19 centimes depuis juin pour s'établir à 7,26 €/kg en moyenne en août, soit 5 % au-dessus de sa valeur d'août 2025.

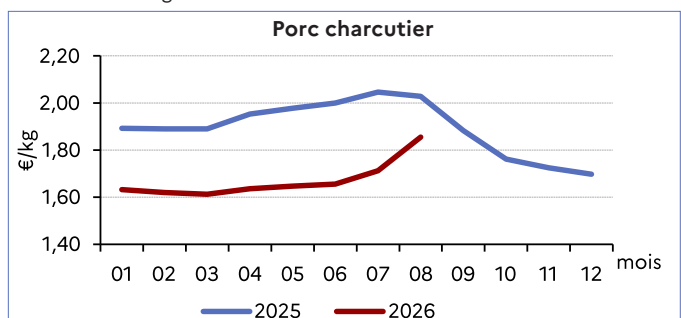
Viande porcine : forte hausse des cours

Les fortes chaleurs estivales pèsent sur les disponibilités en animaux et ralentissent leur croissance. Cette restriction de l'offre engendre une forte progression des cours, à l'inverse de la tendance saisonnière. Ainsi le cours du kilo de porc grimpe de 5 centimes en moyenne entre juin et juillet puis de 15 centimes en juillet et août. Il s'établit à 1,93 €/kg la dernière semaine d'août, alors que la demande croît à l'approche de la rentrée.

Cette progression des cours français entraîne un mouvement de revalorisation sur le marché européen courant août. En fin de mois, les marchés allemands et belges semblent retrouver un équilibre, limitant les perspectives de hausses.



Source : FranceAgriMer - cotations Grand Ouest



Source : FranceAgriMer - cotations classe E - Nantes

Grandes cultures : en souffrance

Les moissons se terminent très précocement malgré des restrictions sur les horaires de travaux en raison des risques d'incendies. Les cultures en place souffrent de la chaleur et de la sécheresse. Les calibres sont réduits pour les pommes de terre et les betteraves. Les volumes sont attendus en nette baisse, sous l'effet d'une diminution des rendements et des surfaces. Le manque d'eau empêche le rouissage du lin ce qui engendre des inquiétudes au sujet de la qualité. Les parcelles ne sont retournées que très tardivement, après le retour de la pluie.

Le premier mois de la nouvelle collecte 2026-2027 commence en très forte hausse pour le blé (+121% sur un an), en lien notamment avec la précocité de la récolte.

Cours du blé : en hausse

À la mi-juillet, le cours du blé grimpe suivant différents facteurs. Il s'élève à 22,4 €/q en moyenne sur le mois (+7,1% par rapport à juin). Il se détend les trois premières semaines d'août puis repart à nouveau. Ce mois, le cours s'établit à 23,2 €/q en moyenne (+3,2% par rapport à juillet).

D'une part, le cours du blé suit la hausse du maïs impulsée par la prévision de l'effondrement de la production du grain jaune. D'autre part, de nouvelles tensions en zone mer Noire engendrent des incertitudes quant aux exportations possibles de l'Ukraine et de la Russie pour le début de la campagne.

Export : demande modérée

La nouvelle campagne commence sur un volume d'export de 771 100 tonnes en juillet, légèrement inférieur sur un an (-2,5%). Le blé représente 60% des céréales exportées depuis Rouen (54% de blé tendre, 6% de blé fourrager), les orges 39%, majoritairement des orges fourragères. En août, 533 000 tonnes quittent le port de Rouen (-38% sur un an).

Courant août, les origines françaises ne connaissent pas de regain d'intérêt malgré des niveaux de prix attractifs et des flux réduits de grains en provenance de mer Noire. La demande, mesurée, profite aux producteurs roumains, bulgares ou baltes.

Fourrages : inquiétude des éleveurs

Les conditions météorologiques ont grillé les prairies. Au 20 août, la pousse cumulée régionale est déficitaire de 33% selon ISOP*. Les bovins sont alimentés avec les stocks prévus pour l'hiver. Or, les maïs subissent également de plein fouet le déficit hydrique. Le rendement sera fortement impacté dans de nombreux secteurs, ce qui n'est pas sans inquiéter les éleveurs pour l'alimentation à venir de leurs troupeaux. La météo de l'automne sera déterminante pour la suite de l'année.

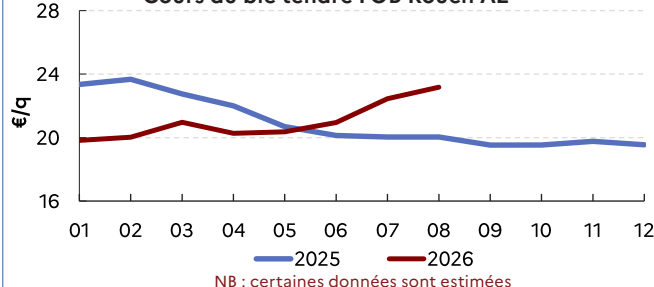
*Informations et Suivi Objectif des prairies

Collecte des organismes stockeurs en Normandie (1000 T)

	Juin 2026	Juillet 2026	Juillet 2025	Évolution juillet 2026/ juillet 2025	Cumul campagne	Évolution N/N-1
Blé	109	829	375	121 %	829	121 %
Orges	10	268	235	14 %	268	14 %
Maïs	9	1	3	- 59 %	1	- 59 %
Colza	6	105	94	12 %	105	12 %
Pois	0,6	5,4	4,5	19 %	5,4	19 %

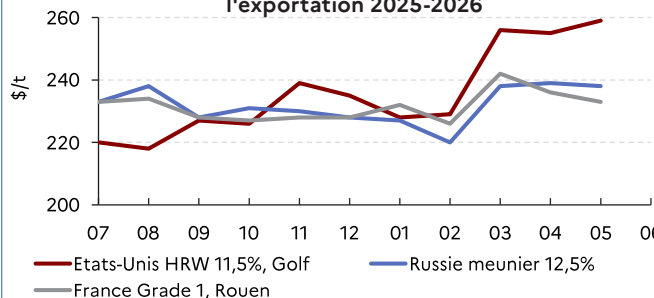
Source : FranceAgriMer - chiffres provisoires consolidés en fin de campagne

Cours du blé tendre FOB Rouen A2



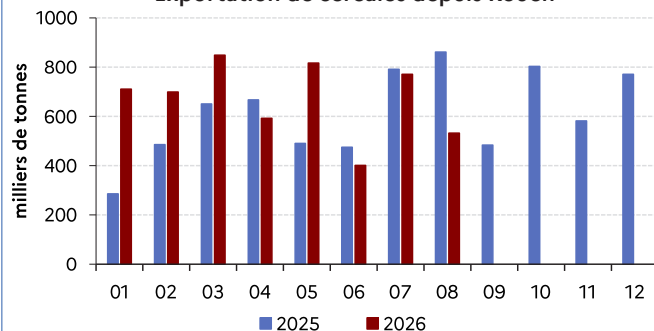
Source : FranceAgriMer

Cotation mondiale de blé tendre à l'exportation 2025-2026



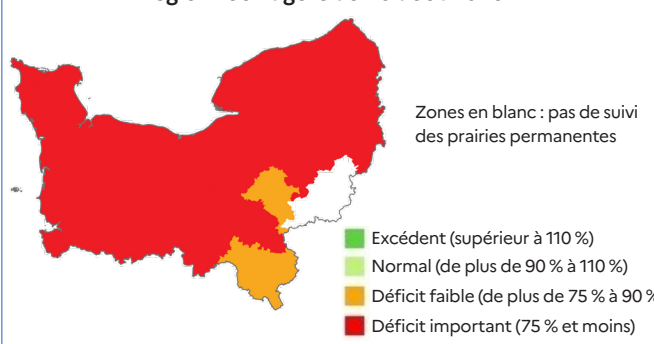
Source : CIC - FranceAgriMer

Exportation de céréales depuis Rouen



Source : HAROPA PORT

Indicateur de rendement des prairies permanentes, par région fourragère au 20 août 2026



Source : Agreste - Isop - Météo-France - INRAE

Le recul des exploitations biologiques s'accroît depuis 2022

En 2025, la Normandie compte 122 800 hectares conduits en Agriculture Biologique (AB), soit 4,6 % de la Surface Agricole Utilisée (SAU) biologique nationale. Après une phase de croissance jusqu'au début des années 2020, la dynamique de développement s'inverse à partir de 2022.

La Normandie compte en 2025 près de 2 220 exploitations engagées dans ce mode de production. En quinze ans, la part des surfaces biologiques dans la SAU régionale est passée de 2 % à 6 %. Après avoir culminé à 6,5 % en 2022, elle diminue toutefois pour la troisième année consécutive. La surface bio nationale se contracte également pour atteindre 10 % de la SAU en 2025. Avec 6 % de sa SAU conduite en agriculture biologique, la Normandie demeure en retrait par rapport à la moyenne nationale et se classe au 11^e rang des régions de l'Hexagone.

Les disparités territoriales de développement de l'AB persistent. Avec environ 8 % de leur SAU en bio, les 3 départements de l'Ouest normand concentrent la majorité des surfaces biologiques régionales (82 % en 2025). À l'inverse, l'Eure et la Seine-Maritime restent parmi les départements les moins engagés dans ce mode de production (moins de 3 % de la SAU en bio).

Les nouvelles conversions ralentissent tandis que les sorties augmentent

Depuis le début des années 2000, l'agriculture biologique a bénéficié d'un contexte favorable marqué par le renforcement des politiques publiques de soutien, l'essor de la demande des consommateurs et une prise en compte croissante des enjeux environnementaux. Toutefois, depuis 2022, les surfaces biologiques reculent tant au niveau national qu'en Normandie. Entre 2022 et 2025, elles diminuent de 8 % dans la région contre 4 % en France, dans un contexte d'inflation marqué réduisant la demande.

Après une période de forte croissance entre 2015 et 2020, les nouvelles conversions ralentissent nettement. Les exploitations entrant en agriculture biologique représentaient chaque année entre 7 % et 28 % du stock régional d'exploitations biologiques sur la période 2008-2021. Depuis 2022, cette proportion se limite de 4 % à 6 %.

Les surfaces en première année de conversion (C1) passent de 12 800 hectares en 2020 à 3 300 hectares en 2025, soit une diminution de 74 %. Elles représentent

2,7 % des surfaces biologiques régionales en 2025 contre 10,5 % cinq ans plus tôt.

L'indicateur de solde entre les entrées et les sorties rapporté au nombre d'exploitations biologiques illustre cette inversion de tendance. Positif et souvent supérieur à 10 % entre 2015 et 2021, il devient négatif à partir de 2022. En Normandie, il atteint son niveau le plus bas en 2025 avec -7 % contre -4,5 % au niveau national. La région connaît ainsi une contraction plus marquée de sa population d'exploitations biologiques que l'ensemble de la France hors DROM.

Des sorties observées dans l'ensemble du territoire normand

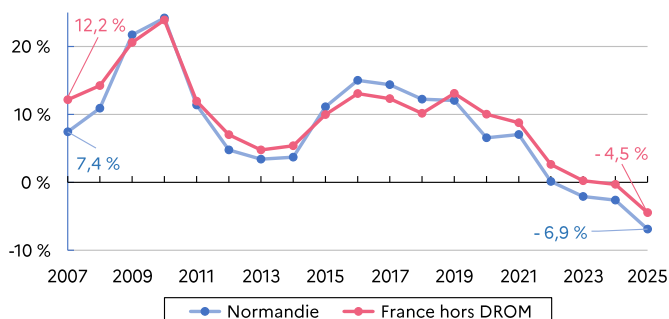
Entre 2022 et 2025, près de 700 exploitations quittent l'agriculture biologique en Normandie. Les écarts départementaux demeurent limités. Le taux cumulé de sortie sur la période varie de 29 % dans la Manche à 34 % dans l'Eure.

Les exploitations sortantes* sont majoritairement engagées depuis plusieurs années dans ce mode de production. Leur ancienneté moyenne en agriculture biologique varie de 7 à 10 ans selon les départements normands. Plus des trois quarts des exploitations sorties depuis 2022 (77 %) avaient rejoint l'agriculture biologique avant 2020. Les exploitations converties entre 2015 et 2019 représentent à elles seules 46 % des sorties observées sur la période.

Les caractéristiques de production des exploitations sortantes apparaissent proches de celles de l'ensemble des exploitations biologiques normandes. Les systèmes fourragers demeurent les plus représentés parmi les exploitations concernées. Les exploitations détenant des bovins viande sont légèrement plus fréquentes parmi les sortants, tandis que les exploitations détenant des bovins laitiers ou des ovins-caprins sont légèrement moins représentées.

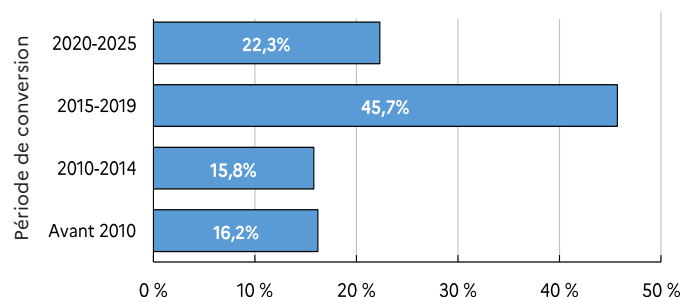
* comprend les exploitations qui sortent de la base de données de l'Agence Bio (déconversion, arrêt d'activité)

Taux de renouvellement des exploitations biologiques entre 2007 et 2025



Source : Agence Bio

Répartition des exploitations sorties de l'AB entre 2022 et 2025 selon leur période de conversion



Source : Agence Bio

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire
DRAAF de Normandie
Service régional de l'information statistique et économique
6 Boulevard Général Vanier - CS 65321 - 14053 Caen Cedex 4
Mail : srise.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr
Tél : 02.32.18.95.93

Directeur de la publication : Sylvain Vedel
Rédactrice en chef : Hélène Malvache
Rédactrice(s) : Virginie Duclos - Perrine Rebière
Composition : Anne-Marie Geoffroy
Dépot légal : À parution
ISSN : 2497-2851
© Agreste 2026